



10^e Concours international de clavecin

Mae and Irving *Jurrow*

En collaboration avec

Clavecin en concert et le Conservatoire de musique de Montréal

Clavecin
en Concert



Conservatoire
de musique
de Montréal

Du 2 au 6 Juillet 2024

Conservatoire de musique de Montréal
4750, avenue Henri-Julien
Montréal (Québec) H2T 2C8
Canada

ADMISSIBILITÉ

Clavecinistes de toutes nationalités, âgés de moins de 35 ans au moment du concours.

ORGANISATION

Le classement préliminaire se fera par enregistrement vidéo. Les **demi-finales et la finale** se dérouleront au **Conservatoire de musique de Montréal**. Un nombre maximal de seize interprètes de l'épreuve préliminaire seront admis à la demi-finale. Un maximum de cinq seront admis en finale. D'autres activités seront programmées en plus du concours proprement dit et toutes seront ouvertes au public. Le concours Jurow s'achèvera par la finale et une cérémonie de remise des prix le samedi 6 juillet.

PRIX

Premier prix : 5 000 dollars (US) ; deuxième prix : 2 500 dollars (US) ; troisième prix : 1 500 dollars (US) ; Prix Jurow : 750 dollars (US), qui sera décerné au non-finaliste le plus prometteur. D'autres prix en argent ou non (occasions de jeu en public) peuvent être attribués en sus. Le lauréat du premier prix sera invité par Clavecin en concert à se produire en tant que soliste ou claveciniste invité à Montréal durant la saison 2025-2026.

JURY

Tour préliminaire : Maria Luisa Baldassari (IT), Luc Beauséjour (CA) et Leon Schelhase (ZA/US)

Demi-finales et finales : Olivier Baumont (FR), Pieter-Jan Belder (NL), Elaine Funaro (US), Hank Knox (CA), Sonia Lee, présidente (CA/US) et Emlyn Ngai, juge pour la musique d'ensemble (US/CA)

FRAIS D'ADMISSION

150 \$ (US) payables en ligne ou par chèque/mandat à l'ordre de HKSNA. L'inscription comprend un membership gratuit d'un an (2024) à la Historical Keyboard Society of North America.

DATE LIMITE

5 avril 2024

AVERTISSEMENT

En cas de divergence entre les versions anglaise et française de ce document, la version anglaise prévaudra.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Visitez hksna.org (sous la rubrique « Jurow Competition ») ou contactez la directrice du concours Sonia Lee (jurow@hksna.org). Suivez le concours sur la page Facebook « 2024 10th Jurow International Harpsichord Competition ».

POLITIQUES ET EXIGENCES POUR L'ÉPREUVE PRÉLIMINAIRE

1. Le répertoire de l'épreuve préliminaire doit être présenté dans quatre fichiers vidéo distincts. Le prélude et la fugue de J. S. Bach et le prélude et la chaconne de Louis Couperin doivent être enregistrés en une seule prise, sans montage.
2. Les enregistrements vidéo doivent être de bonne qualité, avec un bon éclairage et un bon son, mais il n'est pas nécessaire qu'ils soient produits par des professionnels. L'enregistrement à l'aide d'un cellulaire ou d'une tablette est acceptable. Les vidéos doivent être enregistrées en direct, sans montage, ajout de réverbération ou autres filtres ou améliorations audiovisuels.
3. Les vidéos doivent être enregistrées dans un format vidéo courant tel que MP4, MOV, AVI, etc. La résolution des vidéos devrait être 1920p x 1080p en format paysage (orientation horizontale).
4. Les vidéos doivent être enregistrées spécifiquement pour le Concours international de clavecin Jurow 2024. Une version imprimée ou numérique de la signalétique du concours, téléchargeable à partir du lien ci-dessous, doit être visible sur le pupitre au début de chaque vidéo. <https://drive.google.com/file/d/1UWKMKMEZ5wZKFkJGo1RvQZqLgiiU9Dqc/view> (Voir photo à la fin du document.)
5. Les vidéos doivent être cadrées de manière que le haut du corps, le visage et les mains de l'interprète ainsi que le clavier soient clairement visibles du côté droit, et doivent être prises sous un seul angle de caméra fixe du début à la fin. Le clavecin entier ne doit pas nécessairement être visible dans la vidéo. (Voir la photo à la fin du document.)
6. Les quatre vidéos requises doivent être téléchargées dans un dossier sur une plateforme de stockage telle que Google Drive, iCloud, OneDrive, Dropbox, etc. Le lien vers le dossier doit figurer sur le formulaire de candidature. Veuillez conserver le dossier et les vidéos jusqu'à ce que vous ayez reçu les résultats de l'épreuve préliminaire.
7. Chaque vidéo doit être étiquetée avec le nom du participant, le nom du compositeur et le numéro de l'œuvre, le cas échéant. Par exemple, « Jane Doe - Bach - BWV850 », « John Doe - Strozzi ».
8. Le formulaire d'inscription et le matériel requis, les instructions pour la soumission des vidéos, le paiement en ligne des droits de participation ainsi que d'autres informations seront disponibles sur hksna.org dans la section « Jurow Competition » d'ici le 15 décembre 2023. Tous les documents doivent être reçus avant le 5 avril 2024 pour pouvoir être examinés par les juges. La notification d'admission sera reçue au plus tard le 25 avril.

9. Les participants qui n'interprètent pas le répertoire requis et ne respectent pas les directives du présent document seront disqualifiés. Si les juges estiment que la qualité de l'enregistrement est trop mauvaise pour être évaluée correctement, ou s'ils constatent des signes d'édition ou de manipulation audio, le participant sera disqualifié.

10. Tous les participants recevront des commentaires de la part des juges. Les décisions des juges sont définitives et sans appel.

POLITIQUES IMPORTANTES CONCERNANT LES DEMI-FINALES ET LA FINALE

1. Chaque concurrent choisi pour venir à Montréal pour la demi-finale doit communiquer son acceptation ou son refus de l'invitation au plus tard le 1^{er} mai 2024 et soumettre une liste de son répertoire pour la demi-finale ET la finale au plus tard le 8 mai. Les remplaçants seront avisés de tout changement de statut au plus tard le 15 mai.

2. Le directeur du concours doit approuver le répertoire soumis. Aucune modification ne sera autorisée après cette approbation.

3. Le programme de l'épreuve finale doit être soigneusement chronométré par chaque candidat, de manière à ne pas dépasser la durée maximale de 50 minutes. Les juges arrêteront les interprètes en cas de dépassement du temps imparti.

4. Les œuvres des demi-finales et de la finale peuvent être interprétées dans l'ordre de préférence des candidats.

5. Les demi-finalistes devront assumer leurs frais de voyage jusqu'à Montréal. Les organisateurs du concours feront tout leur possible pour les aider à trouver un hébergement à prix abordable.

6. Les participants admis à la demi-finale doivent assister à une réunion et à une rencontre le **mardi 2 juillet à 10h** (sous réserve de modification). Les salles de répétition et les horaires des répétitions sur scène seront disponibles à partir du matin du 2 juillet.

7. Les organisateurs du concours ne peuvent être tenus responsables de toute infraction à la loi commise par un candidat concernant l'utilisation publique de copies illégales de musique.

8. Les décisions des juges sont définitives et sans appel.

*

RÉPERTOIRE

Épreuve préliminaire (quatre vidéos)

1. Choisissez UNE des œuvres suivantes du Premier Livre du *Clavier bien tempéré*, de J. S. Bach :
 - a. Prélude et fugue n° 2 en do mineur, BWV 847
 - b. Prélude et fugue n° 5 en ré majeur, BWV 850
 - c. Prélude et Fugue n° 6 en ré mineur, BWV 851
 - d. Prélude et fugue n° 9 en mi majeur, BWV 854
 - e. Prélude et Fugue n° 11 en fa majeur, BWV 856
 - f. Prélude et Fugue n° 16 en sol mineur, BWV 861
 - g. Prélude et Fugue n° 21 en si bémol majeur, BWV 866
 - h. Prélude et fugue n° 23 en si majeur, BWV 868

2. DEUX mouvements des *Pièces de clavecin* de Louis Couperin (L'Oiseau-Lyre, éd. Davitt Moroney, ou d'après le fac-similé du Manuscrit Bauyn) :
 - i. Prélude en fa majeur (n° 12) ; et,
 - ii Chaconne en fa majeur (n° 78)

3. (Basse continue) Barbara Strozzi, *Tra le speranza e'l timore*, op. 2 n° 15 (Cor Donato Editions, éd. Richard Kolb, ou fac-similé), enregistré avec le chanteur du choix du candidat.

4. Choisissez UNE des œuvres suivantes de Domenico Scarlatti, SANS les reprises :
 - a. Sonate en ré mineur, K. 141
 - b. Sonate en fa dièse mineur, K. 142
 - c. Sonate en fa mineur, K. 187
 - d. Sonate en sol majeur, K. 235
 - e. Sonate en sol majeur, K. 433
 - f. Sonate en fa mineur, K. 555

Demi-finale (jeudi 4 juillet)

1. Choisissez UNE des toccatas suivantes:
 - a. Girolamo Frescobaldi, *Toccata nona* du Livre deux
 - b. Michelangelo Rossi, *Toccata settima*

2. Choisissez UN des couples pavane et gaillarde suivants :
 - a. John Bull, *Lord Lumley's Pavan and Galliard* (Musica Britannica 19)
 - b. William Byrd, *Pavan et Galliard « Ph. Tregian »* (Musica Britannica 28)

3. DEUX mouvements de la Suite en ré majeur de Jean-Philippe Rameau :
 - i. *Les tendres plaintes* OU *Les soupirs* (SANS reprises)
et
 - ii. *Les cyclopes*

4. (Basse continue) DEUX mouvements du *Concert royal n° 2* de François Couperin. Les candidats auront la possibilité de répéter avec le soliste fourni la veille de la demi-finale.
 - i. Prélude
et
 - ii. Air contrefugué (PREMIÈRE reprise seulement)

Épreuve finale (samedi 6 juillet)

1. Choisissez UNE des séries de variations suivantes:
 - a. Juan Cabanilles, *Xácaras*, WSC 80
 - b. Juan Cabanilles, *Folías*, WSC 152

2. Choisissez UNE des partitas suivantes de Johann Jakob Froberger (Bärenreiter 8065/8435, éd. Siegbert Rampe):
 - a. Partita en sol mineur, FbWV 614 (Lamentation sur ce que j'ai été volé – Courante – Sarabande – Gigue). Premier mouvement SANS reprises ; reprises dans les autres mouvements à la discrétion de l'interprète.
 - b. Partita en ré majeur, FbWV 620 (Méditation faite sur ma mort future – Courante – Sarabande – Gigue). Premier mouvement SANS reprises ; reprises dans les autres mouvements au choix de l'interprète.

3. La *Fantaisie en ré mineur*, F.19, de Wilhelm Friedemann Bach

4. Choisissez UN des ensembles de quatre mouvements suivants tirés des *Dances from Colca Canyon* de Kent Holliday (Aliénor Harpsichord Competition : The 2000 Composition Winners, Wayne Leupold Editions)
 - a. I. *Callali* – II. *Coporaque* – III. *Yanque* – VI. *Maca*
 - b. I. *Callali* – IV. *Achoma* – V. *Pinchollo* – VI. *Maca*

5. Choisissez UNE des œuvres suivantes de J. S. Bach, à interpréter avec Emlyn Ngai, premier violon de l'orchestre baroque Tempesta di Mare. Les participants auront la possibilité de répéter avec le soliste la veille et le jour de l'épreuve finale.

- a. Sonate n° 1 en si mineur pour violon et clavecin obligé, BWV 1014 (Adagio – Allegro – Andante – Allegro). Toutes les répétitions sont exigées dans le dernier mouvement.
 - b. Sonate n° 2 en la majeur pour violon et clavecin obligé, BWV 1015 ([Andante] - Allegro - Andante un poco - Presto). Toutes les répétitions sont exigées dans le dernier mouvement.
6. Le reste du programme est laissé au libre choix du participant, mais il ne doit comprendre que des œuvres qui n'ont pas été imposées ailleurs dans le concours. La durée de la prestation ne doit pas dépasser 50 minutes.

Afficher la signalétique du concours au début de chaque vidéo.

